

Marche à suivre Fête des Voisins

Une fois votre fête inscrite, suivez ces conseils pour que la fête soit belle!

1. **S'associer à d'autres voisins et voisines pour organiser la fête avec eux.** Ne préparez pas la fête tout seul. Parlez-en autour de vous et associez vos voisins à la préparation, c'est le meilleur moyen de faire venir du monde à la fête. Plus vous serez nombreux, plus le bouche-à-oreille fonctionnera. Répartissez-vous les tâches, partagez les idées et discutez-en. La préparation en commun fait déjà un peu partie de la fête!
2. **Trouver le lieu idéal.** Privilégiez les lieux communs de l'immeuble (cour, allée, jardin, trottoir...) pour y organiser la fête. Ce sera moins intimidant pour les gens qui connaissent peu de monde dans l'immeuble. Si vous vous installez sur le trottoir, veillez à la sécurité et laissez un passage suffisant pour que les passants ne soient pas obligés d'emprunter la voie publique. Pensez à une solution de repli en cas de mauvais temps.
3. **Distribuer les affiches et les cartes d'invitation à ses voisins.** Placez l'affiche dans l'entrée de votre immeuble et déposez les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres. Indiquez votre nom, l'heure et le lieu de la rencontre au préalable ! Communiquez également de vive voix. Les affiches et les cartes d'invitation sont disponibles dès le 17 août au secrétariat de la Commune de Collombey-Muraz ou sur le site de la commune <https://www.collombey-muraz.ch/commune/fete-voisins-1539.html>
4. **Organiser la logistique.** Pensez au matériel nécessaire (tables, chaises...) pour y installer boissons et nourriture et permettre aux personnes qui le souhaitent de s'asseoir. Sur demande, avant le 9 septembre, des tables et des bancs peuvent être mis à disposition par la Commune pour le 18 septembre. Soignez l'ambiance, et pensez à la décoration (guirlandes, lumières, ballons, affiches...).
5. **Prévoir à boire et à manger.** Prévoyez des boissons variées et de quoi grignoter. L'idéal serait que chacun apporte sa contribution en amenant des spécialités culinaires. Si chacun apporte sa contribution, les coûts sont également répartis.
6. **Penser aux enfants et personnes âgées.** Les enfants sont généralement friands de fêtes, ne les oubliez pas dans l'organisation. Les personnes âgées sont parfois peu habituées ou hésitent à participer à ce genre d'événement. Encouragez-les personnellement à venir.
7. **Le plus important : faites connaissance!** Le jour de la fête, ne restez pas seul ou avec les organisateurs de la fête. Faites le premier pas, présentez-vous et échangez. Encouragez chacun à aller à la rencontre de son voisin.
8. **La fête des voisins n'est qu'un début...**c'est un état d'esprit, une autre manière de vivre son village qui peut devenir contagieuse ! De la convivialité peuvent naître l'entraide, les petits services que l'on se rend entre voisins, des projets communs, une solidarité qui, au fil des jours, permet de rompre avec l'isolement et l'anonymat.
9. **Pensez aux règles de protection contre le Covid 19.** Ayez à disposition des participants du gel hydroalcoolique. Encouragez les convives à porter un masque si les distances sont insuffisantes. Les personnes qui présentent des symptômes doivent rester chez elle. Veillez à avoir une liste des participants afin de pouvoir les contacter si un cas de Covid était confirmé. Plus d'infos : <https://ofsp-coronavirus.ch/>

Pour tous renseignements:

Stéphanie Micheloud, déléguée à l'intégration, 079 944 16 69 – integration@collombey-muraz.ch